

## Bulletin de l'Archiconfrérie

Affiliation. — La paroisse de Rochester N. H., par les soins du Rév. C. J. Paradis, Ptre Curé, le 22 juillet 1899.

Beauport, 20 juin 1899. — Sa Grandeur Mgr l'Archevêque écrit au Rév. Mr A. Déziel, curé de Beauport : « J'approuve de grand cœur le règlement de la confrérie de sainte Anne que vous allez ériger pour les mères de famille de votre paroisse. J'autorise l'affiliation de la susdite confrérie à l'archiconfrérie de Sainte-Anne de Beauport.

« Il me semble que cette pieuse association va faire grand bien chez vous et je le demande au bon Dieu de toute l'ardeur de mon âme. Des mères de famille dépend l'avenir des enfants et le bonheur de la société.

« J'espère que bientôt toutes vos bonnes Dames de Beauport seront enrôlées sous la bannière de la Bonne sainte Anne et seront les modèles de toutes les vertus chrétiennes. »

† L. N. Arch, de Québec.

Cette lettre de Monseigneur l'Archevêque exprime bien le vif désir qu'il a de voir la confrérie de sainte Anne s'établir dans toutes les paroisses, à cause du grand bien qu'il en attend.

Echo des missions. ? Lower Grand-Isle, Me. — Du 9 au 20 juillet, une belle et grande mission a été prêchée dans cette paroisse, par les RR. PP. Barolet et Guillot, de Sainte-Anne de Beauport.

Rimouski. — Du 15 au 22 juillet, le R. P. Manise, de Sainte-Anne de Beauport, a donné les exercices de la retraite aux Sœurs du Très Saint-Rosaire.

Afrique, Congo Belge. — Le R. P. Jos Billiau, C. SS. R. nous écrit de *Matadi*, en date du 25 juin : « Nous commençons une retraite d'enfants : c'est intéressant, mais c'est une rude besogne. Figurez-vous tout notre petit monde noir, remuant, gamin, on dirait sauvage... Ce sont là pourtant nos hommes de l'avenir !

Nous avons déjà trois familles chrétiennes, et huit enfants chrétiens ; les autres sont encore païens. Or c'est à nous d'abriter ce monde, de le nourrir, et surtout de lui apprendre à travailler.